

Octobre 2022

N° 73

Perrigny infos

Le journal d'informations de votre village



Sommaire

Le mot du maire	page 3
Adieu Chantal	page 4
Vie municipale CCAS, fête foraine, CTG, l'été à la bibliothèque, Perrigny en fête ...	page 7
Citoyenneté incivilités, nettoyage de la commune ...	page 12
Aménagements et travaux travaux aux écoles	page 14
Environnement restriction d'eau, concours des maisons décorées de Noël ...	page 15
Enfance et jeunesse la rentrée des écoles, cérémonie de la plaque Primo Tavan, fête des écoles, nouveaux tarifs, l'été aux Pep21	page 18
Vie associative et culturelle fête des écoles, spectacle d'impro, pink run, halloween au club de tir	page 25
Portraits le nouveau directeur de Cora et le nouveau directeur de l'école élémentaire	page 32
Informations utiles tarifs de la commune, urgences et santé, mairie et services, ordures ménagères, PanneauPocket	page 34
Agenda événements à venir	page 39

LE MOT DU MAIRE



Mesdames, Messieurs,

Ce 30 septembre 2022 a été une triste journée pour notre commune. En effet, c'est à cette date que Chantal BERNARD nous a quittés. Et c'est avec une très vive émotion que je prends ma plume pour lui dire adieu et la remercier de tout ce qu'elle a fait pendant ses longues années où elle a œuvré pour notre commune. Mais tous, conseillers municipaux, personnel communal, habitants, peuvent témoigner que ses fonctions d'adjointe au maire ne l'avaient nullement détournée de ses amitiés, de ses convictions. C'était une femme fidèle, fidèle en amitié, fidèle à son devoir d'élue, fidèle à sa commune. C'est pour cela que les patrinienais lui ont fait confiance à plusieurs reprises lors des élections municipales. C'était une idéaliste qui savait rassembler au-delà des clivages.

En tant qu'adjointe, sa préoccupation principale a toujours été de faire de notre commune un lieu de vie attrayant. C'est la raison pour laquelle tout au long de ses mandats, elle a travaillé pour le bien-être de notre commune.

C'était aussi une femme pleine de générosité, de sensibilité qui savait être à l'écoute de tous ses concitoyens. La politique d'action sociale mise en œuvre sur la commune en témoigne. Pour elle le mot « solidarité » n'était pas un vain mot. Si le besoin s'en faisait sentir, elle n'hésitait pas à s'investir personnellement.

J'ai eu la chance de travailler à ses côtés pendant 27 ans au sein du conseil municipal. Nos relations n'étaient plus seulement professionnelles, elles étaient devenues amicales.

C'est pourquoi malgré mon chagrin, ma tristesse, j'éprouve un certain réconfort, de voir combien elle était appréciée et respectée. Pour moi, la seule et unique façon de lui rendre hommage est de garder sa ligne de conduite.

Je terminerai en adressant, au nom de l'équipe municipale et du personnel communal, toutes mes sincères condoléances à sa famille.

Je sais qu'elle vous manque mais sachez qu'elle nous manque aussi.

Patrick BAUDEMONT, maire.



Au revoir Chantal

Toute l'équipe municipale, des employés municipaux aux élus, toute l'équipe est orpheline...

Chantal est décédée ce vendredi 30 septembre.

«Chantal», (tout le monde disait « Chantal », très peu « Madame Bernard » !), était au service de ses concitoyens depuis 25 ans : difficile de ne pas l'avoir rencontrée pendant tous ses mandats d'élue !

Depuis 1995, elle était au conseil municipal, elle fut désignée troisième adjointe aux affaires sociales, puis de 2008 à ce jour, première adjointe chargée des affaires sociales et de tout ce qui touche l'enfance (écoles, centre de loisirs, Relais Assistantes Maternelles).

De 1995 à maintenant, elle fut également vice-présidente du CCAS, ainsi que présidente du comité de gestion de la salle polyvalente depuis 2001.

Elle a toujours été active dans la vie associative : secrétaire et dirigeante du club de football pendant de longues années, membre du Club de l'Amitié ainsi que du comité des fêtes...

C'est une façon administrative et froide de présenter ainsi l'engagement de Chantal mais il est important de montrer toute la somme de travail que cela implique et les difficultés et sacrifices afin de concilier sa vie de famille et ses nombreux engagements.

Et combien sa famille était essentielle pour elle !





Chantal connaissait Perrigny et ses habitants mieux que quiconque, nous pouvons affirmer « par coeur » !

Elle allait à pied, en voiture, partout pour rencontrer les uns, les autres, pour dépanner, aider, conseiller... Elle recevait tous ceux qui désiraient la rencontrer avec une grande qualité d'écoute et beaucoup de bienveillance, ayant toujours à cœur de trouver des solutions, se démenant pour y parvenir... Aller à la Banque Alimentaire chercher des colis pour les personnes en difficulté, rendre visite « aux anciens », accompagner les équipes des écoles, du Centre de Loisirs, toujours disponible en cas de « coup dur » et présente aussi pour les beaux moments de convivialité, spectacles de Noël aux écoles, animations centre de loisirs, toutes les fêtes communales, repas du CCAS, soutien aux personnes pendant les canicules... Difficile de tout lister, il y en a tant et tant !

Elle travaillait sur tous les dossiers, des plus rébarbatifs aux plus agréables, avec beaucoup d'humilité et de compétence ; elle se disait souvent pas assez instruite, mais dans la seconde qui suivait, ses questions, ses précisions apportées, sa connaissance des sujets et du terrain, et la pertinence de ses propos la contredisaient !

Il est difficile de « raconter » quelqu'un, mais tous ceux qui l'ont croisée, côtoyée, accompagnée disent sa grande humanité et générosité, son dévouement sans faille et sa fidélité aux personnes comme aux causes qu'elle défendait.

Elle était tenace, n'imposait pas, mais faisait avancer malgré tout, dans le respect des autres sur des sujets parfois sensibles, souvent blessée, jamais blessante.

Tout le monde témoigne de sa grande gentillesse, de son désir de toujours faire au mieux pour chacun. Son accueil toujours affectueux, souriant, annoncé par un tutoiement naturel souvent ponctué d'un « Doune », « Titi »...

Prévert n'a pas connu Chantal, mais ses vers la chantent bien :

« Je dis tu à tous ceux que j'aime
Même si je ne les ai vus qu'une seule fois
Je dis tu à tous ceux qui s'aiment
Même si je ne les connais pas »

Merci Chantal, merci pour tout, au revoir...



Lettre à Chantal de la part des agents, actuels et anciens

Très chère Chantal,

Tu es partie rejoindre les personnes qui te sont chères et sur qui tu as veillé sans relâche, tes parents, ton frère, tes sœurs, ton Paul et tous les habitants du village que tu as soutenus dans les moments difficiles ou dans la maladie.

Le cancer a eu raison de toi et malgré ta force et ton courage tu n'as pas pu lutter.

Tu nous laisses tous orphelins, car oui, au delà de ton rôle d'adjointe, tu étais pour nous comme une 2ème maman, une sœur, une amie, une grand-mère avec son balai, prête à défendre ses titis des gros minets.

Ta bienveillance, ton grand cœur, ta générosité, ton humanité... on pourrait continuer la liste tant tes qualités dépassaient largement tes défauts.

Toi le pilier de la mairie, tu nous as accueillis comme si nous arrivions dans ta maison, dans ta famille. Ton naturel et ton franc parler nous mettaient instantanément à l'aise : pas de chichis avec toi. Tu as toujours œuvré pour le bien être des agents de la commune et nous t'en serons toujours reconnaissants.

Nous avons aimé travailler avec toi toutes ces années pour la commune. Tu étais au service des autres 7 jours sur 7, 24 h sur 24. Tu étais toujours disponible. On pouvait t'appeler n'importe quand.... D'ailleurs ta famille n'avait pas besoin de te chercher ; si tu n'étais pas chez toi, tu étais forcément à la mairie ou à la cantine.

Ton dévouement n'avait d'égal que ta gentillesse.

Tu étais toujours présente pour soutenir les agents lorsqu'ils avaient perdu un être cher, quitte à faire beaucoup de kilomètres.

Malgré tout ça, insidieusement, sans crier gare, la maladie t'a éloignée de nous, t'a grignotée, jusqu'à t'emporter définitivement, nous laissant douloureusement hébétés. Notre peine est immense.

Qui va nous reconforter dans les mauvais moments ?

Qui va nous passer la main dans les cheveux en disant : « comment ça va ma Doune ? ».

Qui va nous apporter des gâteaux et des chocolats en nous ordonnant : « mangez les p'tiots » ?

Qui va laisser son sac n'importe où et chercher ses clés ou son téléphone (et même quelques fois sa voiture) partout en pestant « oh non mais j'en ai marre !! » ?

Ta place de stationnement attitrée devant la mairie va rester vide.

Les sonneries intempestives de ton téléphone et Whitney Houston ne nous feront plus sursauter !

On se souviendra des belles parties de rigolade qu'on se payait parfois ; et de tes coups de gueule devant les injustices. On n'oubliera pas tes « moi, vous savez, je suis franche », peu importe qui était en face.

Ta présence, ta personnalité vont manquer à tes dounes et tes titis de la mairie, de la poste, des écoles, de la cantine, de la bibliothèque, de l'école de musique.

Chantal nous t'aimons autant que tu nous as aimés.

We'll always love you.

VIE MUNICIPALE

Fin de la convention de la police municipale

La commune de Marsannay-la-côte avec laquelle nous mutualisons la police municipale nous a notifié début septembre son intention de mettre fin à cette contractualisation au 31 décembre 2022. Par conséquent ce n'est nullement la commune qui a pris cette initiative. De plus, notre policière a demandé et obtenu sa mutation début juin. En conséquence au 1 janvier 2023, nous n'aurons plus d'agent de police municipal.

En revanche, la commune n'a pas pris à la légère cette décision et la sécurité reste la préoccupation des élus qui sont en train de pallier cette décision.

Une réflexion est actuellement en cours sur la mise en place ou non d'une police municipale.

Recensement 2022

D'après le recensement réalisé dans notre commune début 2022, Perrigny-les-Dijon compte désormais 2169 habitants ; elle en comptait 1871 lors du précédent recensement en 2016.

Ainsi, malgré la construction du nouveau quartier, l'accroissement de la population est modéré.

Procédure simplifiée de changement de nom

La loi du 2 mars 2022 dispose, à l'article 2, que « **toute personne majeure peut demander à l'officier de l'état civil** de son lieu de résidence ou dépositaire de son acte de naissance **son changement de nom** » en prenant le nom de famille du parent qui ne lui a pas été transmis. Une personne qui, par exemple, porte le nom de son père pourra ou bien se faire adjoindre celui de sa mère, ou bien substituer le nom de sa mère à celui de son père.

Cette procédure est possible une fois dans sa vie. Un parent pourra aussi ajouter son nom, à titre d'usage, à celui de son enfant, en informant l'autre parent. Si l'enfant a plus de 13 ans, son accord sera nécessaire.

La demande de changement de nom simplifiée doit se faire en mairie par remise en main propre à l'officier d'état civil, ou par courrier, mais pas par mail, puisque la demande doit être accompagnée d'actes d'état civil originaux. Le ministère recommande l'utilisation du formulaire Cerfa n°16229 disponible sur le site service-public.fr ou en mairie.

Un mois après le dépôt de la demande, l'intéressé doit confirmer son choix. L'officier d'état civil, au bout de ce délai incompressible d'un mois, doit donc contacter « par tout moyen » le demandeur, qui devra se présenter « en personne » pour confirmer sa volonté de modifier son nom. Dès lors, l'officier d'état civil « inscrit la date de la confirmation sur la demande et y appose ses nom, prénom, qualité, signature et sceau ». Puis il consigne le changement de nom dans le registre d'état civil.



**CUISINES
MAX BOUGÉ
FABRICANT**

DEVIS GRATUIT

ÉLECTROMÉNAGERS

03 80 51 13 45 - 03 80 52 10 91

www.cuisines-max-bouge.fr

3 rue du Vignery - 21160 PERRIGNY-LES-DIJON

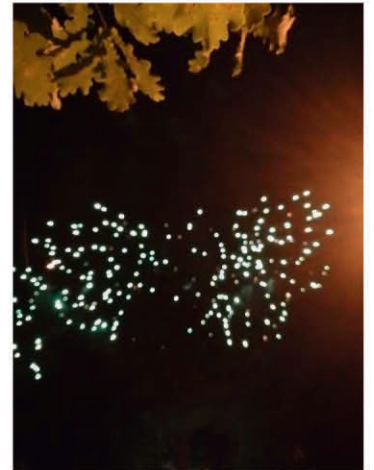
FÊTE FORAINE

Début septembre, la fête foraine a fait son retour dans notre commune.

Les manèges, auto-tamponneuses, trampolines, pêche à la ligne, churros... se sont installés sur le parking de la Salle Polyvalente.

La météo ensoleillée a permis aux petits et grands d'en profiter.

Le samedi soir, le feu d'artifice a illuminé le ciel de Perrigny.



CCAS

Repas des aînés (si les conditions sanitaires nous le permettent)

Comme chaque année, le CCAS organise pour nos aînés, de plus de 72 ans, un repas de fin d'année. Celui-ci se déroulera le 17 décembre 2022.

Recherche de bénévoles pour la Banque Alimentaire

En partenariat avec Cora, la collecte pour la Banque Alimentaire aura lieu les 25 et 26 novembre.

Nous avons besoin de personnes pour aider à la collecte, si vous avez un peu de temps sur ces 2 jours, ne serait-ce que 2h, n'hésitez pas à contacter la mairie, votre aide sera la bienvenue.

MARCHÉ DE PERRIGNY-LÈS-DIJON

LE JEUDI MATIN



📍 RUE DU CHÂTEAU

Pour la sécurité de tous
Merci de tenir vos chiens en laisse



Adoption par le conseil municipal de la Convention Territoriale Globale

La convention territoriale globale est une démarche en partenariat avec la Caf de Côte d'Or afin de renforcer la cohérence, l'efficacité et la coordination des services sur notre commune. C'est un projet qui a été monté avec les différents acteurs de la commune, après la réalisation d'un diagnostic du territoire.

Ce diagnostic a mis en exergue deux axes de développement :

- Un axe petite enfance, enfance et jeunesse
- Un axe action sociale

Ces axes, divisés en orientations stratégiques, visent à tracer la ligne de route de la commune pour les années à venir.

THEMATIQUES	ORIENTATIONS STRATEGIQUES	FICHES ACTIONS
Petite enfance	1.Maintien d'un accompagnement des assistantes maternelles	1.1 Maintien d'un RAM de qualité
	2. Soutenir l'implantation d'un dispositif d'accueil collectif du jeune enfant	1.2 Favoriser l'implantation d'une micro-crèche privée sur le territoire
Enfance	1.Adapter le niveau d'accueil des équipements publics aux enfants	1.1Réalisation d'une extension du restaurant scolaire
		1.2 Prévoir une réhabilitation du centre de loisirs
		1.3 Créer une salle de classe supplémentaire pour les écoles
	2.Maintenir l'offre de service ALSH périscolaire et extrascolaire	2.1 Mettre en place une tarification ALSH plus en adéquation avec le territoire
		2.2 Réflexion sur l'avenir de la gestion ALSH périscolaire et extrascolaire
	3.Développer la cohérence éducative sur le territoire	3.1Assurer une continuité éducative entre les différents partenaires
Jeunesse	1.Réflexion sur la mise en place d'une politique jeunesse	4.1 Réflexion sur la mise en place d'un CLAS
		4.2 Mise en place de réunions thématiques à l'attention des familles
Sociale	1.Maintien et développement de l'animation et de la vie sociale	1.1 Mener une réflexion sur la mise en place d'une offre d'accueil pour les jeunes de 11 à 14 ans
		1.2 Mettre en place des actions visant à intégrer la jeunesse dans le développement du territoire
	2.Améliorer l'accès au droit	1.1Consolider l'existant au niveau de l'animation du territoire
		1.2Développer l'animation du territoire en y associant la nouvelle population
Thématique transversale	1 Faire rencontrer les populations	2.1Mise en place d'une permanence de proximité en terme d'action sociale
		2.2Mettre en place une information de proximité pour l'accès aux droits
Thématique transversale	1 Faire rencontrer les populations	1.1 Mise en place d'une aire de rencontre intergénérationnel

L'ÉTÉ À LA BIBLIOTHÈQUE



Cet été 2022, la bibliothèque a proposé au public plusieurs animations, autour du dessin, du livre et du jeu.

Petits et grands pouvaient emprunter des lots de prêts surprises à découvrir chez soi, dans l'idée de proposer aux lecteurs des livres vers lesquels ils n'auraient pas porté leur choix eux-mêmes.

Des ateliers dessin se tenaient tous les mercredis entre 15h et 16h dans la bibliothèque, pour tous les âges.

Le 12 août à 14h, était proposé également un atelier création d'un jeu 7 familles pour jouer à la bibliothèque.

Les vendredis 19 et 26 août à 14h30, la bibliothèque organisait un escape-game, à partir de 10 ans.

Le lundi 22 à 10h et le lundi 29 août à 14h, se tenait un temps de lecture « les pieds dans l'herbe », lors duquel le public pouvait lire, dessiner et jouer au parc de Perrigny-lès-Dijon.

Un panneau à trous était de sortie à l'entrée de la bibliothèque pour une séance photo sous l'eau. (Sauf les jours de vent !)

La bibliothèque valorisait aussi cet été l'océan sur ses tables thématiques.

Les pieds dans l'herbe !



Nous avons la volonté d'ouvrir la bibliothèque au plus large public possible, adhérent ou non à nos services.

C'est dans le but de favoriser les rencontres et échanges entre les publics que ces animations ont été proposées. Car avant tout, la bibliothèque se veut être un lieu de vie et de partage pour Perrigny et ses habitants.

Les vacances d'été se terminent, mais la lecture continue, la bibliothèque de Perrigny vous attend en septembre avec de la nouveauté dans ses rayons !

PERRIGNY EN FÊTE

L'édition 2022 de Perrigny en Fête a été perturbée par la pluie qui est tombée toute la journée. Nous avons dû annuler toutes les animations extérieures et nous nous sommes installés dans la Salle Polyvalente pour la présentation des activités de l'Ecole de Musique et d'associations de Perrigny.

L'Ecole de Musique, les Dijonc'thé, théâtre d'enfants, Perrigny Détente, gymnastique volontaire, Accrodanse et Perrigny Country ont assuré le spectacle et nous les en remercions.

Et merci à tous les bénévoles qui ont aidé à l'organisation de cette journée.



La chorale de Perrigny (les Gamins de Paris)



Ecole de musique de Perrigny



Les Dijon'Cthé



Perrigny Détente

Accrodanse



ÊTRE CITOYEN



Comme l'an passé, un nettoyage de notre commune a été proposé pour les habitants en association avec l'opération « Nettoyons la nature » de Leclerc. Cette collecte a eu lieu le Dimanche 25 septembre dès 9h30.

Nous avons fait du ramassage sur plusieurs sites de la commune; des chaussses, gants, sacs poubelles ont été fournis pour l'occasion à une trentaine d'habitants dont une dizaine d'enfants. Nous remercions toutes ces personnes qui sont venues bénévolement.

Nous avons terminé cette activité par un pot de convivialité afin de remercier les participants.

Au niveau déchets, nous avons ramassé 95 kg de détritus en tout genre (mégots, plastiques, verres cassés, vêtements, chaussures orthopédiques, barres de toits, sommier ...).

Nous demandons à chaque habitant de faire attention et de mettre ses déchets dans les poubelles ou les déchetteries.



chaussures orthopédiques



Rappel de quelques règles



Interdiction de brûlage de déchets : Il est formellement interdit de brûler des déchets végétaux à l'air libre (tontes de pelouses, branchages issus de la taille des arbres et arbustes, feuilles...). Les particuliers peuvent apporter ce type de déchets végétaux à la déchèterie la plus proche, les composter ou prendre un abonnement auprès de Dijon métropole (50€ /an pour un passage par semaine du 21 mars au 2 décembre)

Elagage des haies : Dans un souci de sécurité des personnes, et afin de garder à notre village un cadre agréable, il vous est demandé de tailler vos haies de manière à ne pas empiéter sur les trottoirs et de couper les branches de vos arbres qui pourraient être gênantes. Veillez à respecter les hauteurs et largeurs réglementaires. Tout propriétaire est tenu de couper les branches de ses arbres qui dépassent chez son voisin. Le voisin n'a pas le droit de les couper mais peut en exiger la coupe. Dans le cadre d'une location, la coupe et l'entretien sont à la charge du locataire.

Entretien des trottoirs : L'usage de produits phytosanitaires est dorénavant interdit pour l'entretien des espaces verts et des voiries.

Chaque riverain peut également entretenir (en respectant les règles écologiques) la portion de son trottoir. La propreté et l'embellissement de notre commune sont l'affaire de tous.

Boîtes à livres

Nous déplorons que certaines boîtes à livres de la commune soient vides ! Le principe de la boîte à livres repose sur l'échange et le partage!

Notez bien qu'un livre déposé dans une boîte à livres est cédé gratuitement. Donc, ne venez pas prendre un livre pour le revendre par la suite. C'est un manque de respect envers la personne qui a déposé l'ouvrage! Nous encourageons ainsi les personnes déposant un livre à inscrire sur la couverture ou dans le livre la mention « Cédé à une boîte à livres, ne peut être vendu ».

Entretien des cours d'eaux

Un rappel concernant l'entretien des cours d'eaux, car s'ils ne sont pas entretenus cela peut créer des inondations, comme cela a été le cas cet été lors d'un orage.

C'est aux propriétaires des terrains de chaque côté du cours d'eau d'entretenir.

S'il y a nécessité d'entretenir, il ne faut surtout pas couper l'herbe et la laisser au fond car cela cause des bouchons en cas de pluie = risque d'inondations. Il faut surtout retirer les déchets, branches qui peuvent gêner le cours de l'eau.

A défaut, il est préférable de laisser des grandes herbes qui se couchent lorsqu'il y a du courant mais qui ne bouchent pas les buses.



Les entretiens sont réalisés par le syndicat de la Vouge uniquement lorsqu'il y a des arbres (gros travaux).

AMÉNAGEMENTS ET TRAVAUX

LES TRAVAUX DE CET ÉTÉ

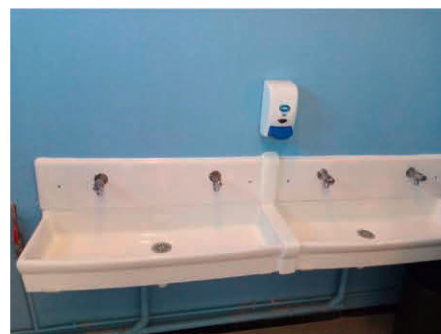
Les services techniques de Perrigny ont profité des vacances scolaires pour effectuer des travaux dans les écoles.

Bac à Sable

de la maternelle

Changement de lattes en bois

Remplacement du sable



Changement des lavabos en élémentaire



Installation d'un coffre dans la cour de l'élémentaire

JDC JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

BIENTÔT 16 ANS!

PENSEZ AU RECENSEMENT

DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT DE DÉFENSE !

QUI ?
Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ?
Pour vous inscrire en vue de permettre votre convocation à la Journée défense et citoyenneté.

COMMENT ? Deux possibilités s'offrent à vous :

PAR INTERNET
1 - Créez votre compte sur www.service-public.fr. Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
2 - Munissez-vous des documents numérisés suivants :
- pièce d'identité et livret de famille.
3 - Allez dans la rubrique «Rapports-Citoyenneté», cliquez sur «Recensement, JDC et service national», ou dans la zone «Recherche» tapez «recensement».
4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE
Munissez-vous des documents suivants :
- pièce d'identité et livret de famille.

RETROUVEZ «MA JDC SUR MOBILE» EN 1 CLIC

www.defense.gouv.fr/jdc

PANNEAU LUMINEUX



Le panneau lumineux d'information va être installé avant la fin octobre vers le skate-parc.

ENVIRONNEMENT

L'usage de l'eau

Cette année encore, nous sommes concernés par les restrictions d'eaux (interdiction d'arrosage des pelouses, des plantes en pots, des espaces verts, terrains de sport, des lavages de véhicules, de nettoyage des façades/ toitures, etc...)

Le niveau de notre nappe phréatique est très bas et suite à la sécheresse que nous avons connue cet été, l'alerte est encore plus importante.

Nous devons tous jouer un rôle à notre petit niveau afin de réduire le gaspillage d'eau.

Afin de vous instruire sur la source de la cent fonts, plusieurs marches pédagogiques sont proposées tous les ans avec une guide naturaliste, la prochaine aura lieu le mercredi 12 octobre de 13h30 à 17h30 (inscription obligatoire au 03 80 51 83 23 ou à l'adresse intercle@orange.fr)

Une vidéo du fonctionnement du bassin Dijon Sud est disponible en tapant [Contrat pour la Nappe de Dijon Sud - YouTube](#)

Un petit livre « le grimoire de la cent fonds », très ludique et instructif pour petits et grands, est également disponible en version électronique [grimoire_cent_fonts_V10.pdf](#) (gesteau.fr) et bientôt disponible en version papier à la bibliothèque/ écoles .

EXEMPLE D'USAGES ET DE CONSOMMATION D'EAU



Le saviez-vous ??

Sur la période 2000-2020, quelle est la quantité d'eau en moins dans la nappe Dijon Sud (quantité non rechargée) ?

1 000 000 m³

Combien de personnes sont alimentées par l'eau provenant de la nappe de Dijon Sud ?

45 000 personnes

Quelle est la consommation moyenne d'eau des Français par jour/ personne ?

160 litres

Quel est le volume qui s'échappe d'une chasse d'eau qui fuit ?

Jusqu'à 25 litres /heure soit 600 litres/ jour

Combien d'eau par mois une piscine moyenne non recouverte peut-elle perdre par évaporation ?

9 600 litres !!

Voici la dernière communication du bassin de la Vouge :

L'inf'eau du bassin de la Vouge

Comme malheureusement évoqué dans nos dernières parutions, les effets du changement climatique se font de plus en plus ressentir et impactent sévèrement les ressources en eau. En juillet, il n'est tombé que 6.2 mm de pluie à la station de Dijon-Longvic et 20.1 mm en août. Les températures ont également battu des records jour après jour, entraînant assec de rivières, baisse des nappes et assèchement des sols jamais observés.

Sur le territoire du bassin de la Vouge, tous les petits ruisseaux de tête de bassin sont en assec (Bornue, Boïse, Chairon, Manssouse, Viranne, ...) et de nouveau la source de la Bièvre pour la troisième fois en quatre ans.

Chacune et chacun, à son échelle, peut mettre en œuvre des solutions d'atténuation des effets du changement climatique sur les ressources en eau. Le particulier, la collectivité, l'entreprise, l'agriculteur, ... peuvent tous engager des solutions qui favoriseront la retenue de l'eau de pluie, l'humidité dans le sol, l'infiltration dans le sous-sol donc la recharge des aquifères et le maintien d'un débit suffisant dans les rivières.

Les solutions sont nombreuses et souvent très faciles à réaliser comme :

- Choisir des dalles enherbées ou des pavés drainants végétalisés, au lieu d'un chemin bitumé qui envoie l'eau directement dans les égouts
- Installer une réserve d'eau captant les eaux de toitures et des surfaces imperméabilisées pour les utiliser dès que besoin, au lieu d'utiliser de l'eau potable
- Créer des jardins de pluie, des noues, des espaces verts qui feront office de récupération d'eau et d'infiltration dans le sous-sol
- Désimpermeabiliser les cours d'école, les parkings afin de limiter les afflux d'eau dans les réseaux et les rivières
- Revégétaliser et réimplanter des arbres le long des champs, au bout des vignes, dans le centre des villages.

L'adaptation au changement climatique passe donc à la fois par l'arrêt de l'imperméabilisation des sols et par le « réaménagement » de zones naturelles, servant aussi d'îlots de fraîcheur en cas d'augmentation des températures et de protection de la biodiversité

N'ayons pas peur de l'affirmer, toutes ces solutions sont le plus souvent économiquement moins coûteuses et plus durables que de créer [par exemple] des réseaux et des stations d'épurations surdimensionnés ou des retenues d'eau. Il faut que la réglementation évolue rapidement et que les décisions en matière de protection des ressources en eau soient prioritaires sur toutes les autres ; surtout vis-à-vis des choix en matière d'aménagement du territoire.

Il faut cesser de croire à la solution unique et miraculeuse, il n'y en a pas et, si elle existait, elle aurait été mise en œuvre depuis fort longtemps.

1 ^{er} Juin - 30 septembre (122 jours)		Année (point au 31 août 2022)								
		2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Température Maximale	jours à +3°C / moyenne	34	55	42	47	67	61	59	42	56
	jours à +5°C / moyenne	19	35	29	26	40	43	36	21	36
Température Minimale	jours à +3°C / moyenne	17	30	26	24	41	29	37	22	30
	jours à +5°C / moyenne	3	6	7	10	12	11	17	9	8
Température Maximale	jours à <20°C	16	20	12	18	5	9	14	13	1
	jours à <24°C	59	49	47	45	29	33	36	58	10
	jours à >24°C	61	71	75	76	93	89	86	63	82
	jours à >30°C	12	32	25	23	34	35	30	11	37
Température Minimale	jours à <10°C	17	20	13	18	18	15	14	9	3
	jours à <13°C	49	51	39	47	42	47	43	43	16
	jours à >13°C	71	71	80	74	80	75	79	79	76
	jours à >20°C	0	2	0	3	8	4	11	0	3

Données Météo France

Concours des maisons décorées de Noël



Cette année, nous renouvelons le **concours des maisons décorées** en association avec le perriscolaire. Mais dans le contexte actuel, et afin de faciliter le passage des petits jurys, nous changeons un peu l'organisation .

Au vu de la crise énergétique, nous ne souhaitons pas promouvoir les décorations trop énergivores ; par conséquent nous mettrons en avant les décorations de Noël sans guirlandes lumineuses, ainsi que les décorations issues de recyclage ou fabrication maison (type sapin en palette, bonhomme en bois, etc..)

Vous souhaitez participer à ce concours ??

alors inscrivez vous avant le 30 novembre en mairie (03.80.52.15.12 ou accueil@perrigny-les-dijon.fr) en nous précisant votre adresse.

Afin de faciliter le passage des enfants sur le temps du perriscolaire, un planning sera établi pour des tournées par quartier que nous communiquerons aux personnes inscrites. Passages prévus entre le 5 et le 16 décembre principalement sur le temps de la pause méridienne des enfants

Du fait des inscriptions et des rendez vous de passages, cela permettra d'ouvrir ce concours aux habitants qui auraient des jolies décorations extérieures non visibles de la rue.

Les récompenses seront remises aux lauréats à l'occasion des vœux du Maire en janvier 2023



Non au gaspillage papier

Si toutes les publicités que vous recevez dans la boîte aux lettres partent à la poubelle sans avoir été lues, si vous ne souhaitez pas voir votre boîte aux lettres remplie inutilement, alors dites stop à la pub !

Des autocollants sont disponibles gratuitement à la mairie, n'hésitez pas à venir en récupérer.



Végétation dans la commune

Des campagnes de plantations sont réalisées régulièrement dans la commune afin d'augmenter notre végétation.

Si vous vous séparez d'arbres / arbustes/ plantes encore en bonne santé chez vous, plutôt que de les jeter, n'hésitez pas à vous rapprocher des services techniques. Ils pourraient sans doute trouver une place dans notre commune (contacter la mairie).



ENFANCE ET JEUNESSE

LA RENTRÉE AUX ECOLES

Les effectifs en élémentaire

CP avec Mme Dufour-Jeantet	17
CE1/CE2 avec Mme Terrier	23
CE1/CE2 avec Mme Vérité	24
CM1/CM2 avec Mme Boillaud	23
CM1/CM2 avec M Guinot et Mme Euvsard	23

Les effectifs de maternelle

PS/MS avec Mme Flore et Monsieur Kabbara	26
MS/GS avec Mme Milliet	27
MS/GS avec Mme Miressi	26

Cette année, nous accueillons en élémentaire Mme Boillaud, qui est enseignante depuis 1989 et vient de l'école Eiffel de Dijon, et M Guinot (Directeur) qui vient du nord Côte d'Or.

Nous avons aussi une nouvelle institutrice en maternelle (Mme Miressi).

Malgré une fermeture de classe, la municipalité a voulu conserver les 3 ATSEMS, soit une ATSEM par classe.



Mme Boillaud

Recherche de bénévoles pour l'aide aux devoirs

La commune de Perrigny recherche des bénévoles pour dispenser de l'aide aux devoirs à compter du 7 novembre prochain les mardis et jeudis de 16h30 à 17h30.

Les personnes intéressées pour être bénévoles devront maîtriser la langue française. Inscrivez-vous au secrétariat de Mairie.

Atelier Jeune

D'JOUEZ LA VIOLENCE : Atelier ouverts aux jeunes de 11 à 18 ans

Cet atelier organisé par la commune en partenariat avec le Département de Côte d'Or et la ligue de l'enseignement propose de sensibiliser les jeunes aux mécaniques du harcèlement sous toutes ses formes. Le but de cette intervention est de faire prendre conscience des risques aux jeunes et de leur faire développer leur pouvoir d'agir. Dans une situation de harcèlement, chaque partie prenante est traversée par un état émotionnel particulier : l'idée est donc de faire comprendre et de définir le harcèlement, tout en apprenant à gérer ses émotions et faire naître l'empathie par différentes méthodes de l'éducation populaire.

Si vous êtes intéressés, merci de contacter la mairie pour vous inscrire (places limitées).

Spectacle des écoles

Comme chaque année, la commune de Perrigny offre un spectacle aux enfants des écoles. Cette année, celui-ci aura lieu le 24 novembre avec la troupe « 1 2 3 Lumière ».

La tarification du centre de loisirs

Suite à une directive de la Caisse d'Allocations Familiales de Côte d'Or en date du 24 septembre 2021, un nouveau système de tarification a été mis en place à partir de septembre 2022 au centre de loisirs. Ces directives ont pour but d'harmoniser au niveau du département les différentes tarifications existantes.

L'ancienne tarification était basée sur le quotient familial selon les modalités ci-dessous :

- 7 catégories de tarifs en fonction du quotient familial ;
- Le tarif dépend de la catégorie dont le foyer relève ;
- Le coût du repas est le même quelle que soit la catégorie ;

Les nouvelles directives imposées par la CAF sont les suivantes :

- Existence de 2 catégories uniquement :
 - ⇒ Foyer dont le quotient CAF est inférieur à 750 euros
 - ⇒ Foyer dont le quotient CAF est supérieur à 750 euros
- Mise en place d'un taux à l'effort déterminant le cout final pour la prestation : ce taux à l'effort doit être décidé par le conseil municipal
- Le coût du repas doit également être modulé en fonction du quotient CAF

Suite à différentes simulations élaborées par un groupe de travail, la nouvelle grille tarifaire est la suivante :

(Il est précisé que les tarifs proposés ci-dessous représentent le compromis le plus adéquat entre grever le budget des familles et respecter les recettes attendues du délégataire).

EXTRASCOLAIRE ET MERCREDI				
TYPE D'ACCUEIL	QF	TAUX D EFFORT	PLANCHER	PLAFOND
journée avec repas	≤750 €	0,75%	4,50 €	19,70 €
	>750 €	1,02%		
journée sans repas	≤750 €	0,50%	2,60 €	16,00 €
	>750 €	0,90%		
1/2 journée avec repas	≤750 €	0,55%	2,50 €	11,70 €
	>750 €	1,10%		
1/2 journée sans repas	≤750 €	0,30%	1,50 €	8,00 €
	>750 €	0,60%		
PERISCO LAIRE				
TYPE D'ACCUEIL	Taux d'effort	Taux d'effort	PLANCHER	PLAFOND
Accueil du matin	≤750 €	0,20%	0,75 €	1,75 €
	>750 €	0,40%		
Accueil du soir	≤750 €	0,30%	1,20 €	2,80 €
	>750 €	0,60%		
pause méridienne (avec repas)	≤750 €	0,40%	3,70 €	6,70 €
	>750 €	0,54%		



MENUISERIE VOYE & FILS

03 80 58 82 28
contact@menuiserie-voye.fr

LA FÊTE DES ÉCOLES



Le 2 juillet s'est déroulée la fête de l'école.

De nombreuses personnes sont venues voir le spectacle proposé par les enfants. Par leur créativité et leur imagination, les enseignants d'élémentaire et de maternelle ont permis de rendre ce moment inoubliable.

Même certains parents ont donné de leur personne pour le bonheur de tout le monde !



ECOLES PRIMO TAVAN

Jeudi 8 septembre, la plaque portant le nom de Ecoles Primo Tavan a été dévoilée en présence de la famille, des élèves, des professeurs des écoles, d'élus, de membres des Mémoires de Perrigny, et d'habitants de la commune.

Primo Tavan, arrivé en France très jeune, n'a jamais quitté Perrigny. Curieux de tout, il n'a jamais cessé de s'instruire et était fier d'avoir participé à la construction de l'école. Ces dernières années, il était un membre assidu des Mémoires de Perrigny et avait rapporté de nombreux souvenirs et anecdotes.



Primo TAVAN

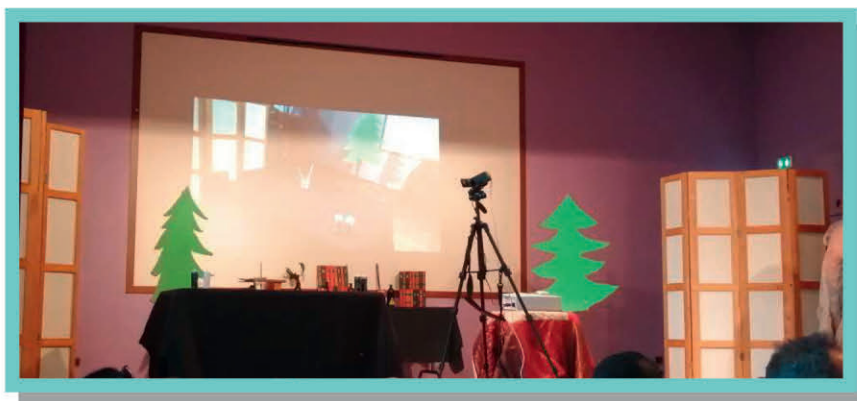


Les enfants et le petit-fils de Primo, devant la plaque entourée en rouge.

Tout au long du mois de juillet, les enfants ont évolué sur la thématique "Harry Potter et les animaux fantastiques". De la magie, des créations fantastiques, des repas réalisés, et des grands jeux ont été organisés... des moments "contes" avec Bruno...



Des gâteaux de magiciens



Et pour clore le mois, les enfants ont réalisé un spectacle à la Salle des Fêtes avec l'aide de l'Association "C'était qui déjà" de Perrigny (théâtre d'improvisation).



Mini-camp Montbard

du 19 au 21 juillet 2022

8 enfants de 6 à 12 ans

Thématique "Piscine Amphitrite
et Visite du Parc Buffon "



Mini-camp Vignoles

du 01 au 03 août 2022

11 enfants de 6 à 12 ans

Thématique "Piscine naturelle
et Visite du Château de Savigny "



Accueil de loisirs de Perrigny-lès-Dijon
Aline GUILLOT

☎ 06.12.35.27.10

📍 Rue du Château – 21160 PERRIGNY-LES-DIJON

www.pepcbfc-educationloisirs21.org

Rubrique : Enfance - Jeunesse > ALSH péri et extrascolaires

octobre rose, mobilisons nous contre le cancer du sein



ORGANISATION C.S.E.  Dijon

en partenariat avec la commune de Perrigny-lès-Dijon
et l'association Courir et Sourire 



SAMEDI
29
OCTOBRE

PERRIGNY PINK RUN

1^{ère} EDITION

Echauffement à 9h30
DÉPART 10h00
et **ARRIVÉE**
parking 

INSCRIPTION

5€

**INTÉGRALEMENT
REVERSÉS A
L'ASSOCIATION
RUBAN ROSE**

GRATUIT POUR LES - de 10 ans
Inscription au service après vente
hypermarché cora Perrigny lès Dijon

Seul, en groupe, en famille, participez à un événement caritatif, fun
et ludique, tout en aidant la recherche contre le cancer du sein

PARCOURS
5 km

**course libre
ou marche**

**TOMBOLA
GRATUITE**
pour tous les participants

PLACES LIMITEES

Pour encore +
de FUN, vous
pouvez
vous déguiser !



 L'hyper proximité



ASSOCIATION PERRIGNY DÉTENTE

L'association est affiliée à la Fédération Française de Gymnastique Volontaire.

Christina Brandt anime des séances de gymnastique douce, cardio, renforcement musculaire, pilate et étirements.

Nous sommes un groupe d'une vingtaine de personnes de 35 à 75 ans et nous comptons sur de nouveaux adhérents pour compléter le groupe.

Vous voulez garder la forme à votre rythme, sans compétition et dans la bonne humeur .

Rejoignez-nous les mardis de 18h45 à 19h45 à la salle polyvalente.



ECOLE DE MUSIQUE

Les Gamins de Paris ont fait escale à Perrigny !

La Tour Eiffel, les Champs-Élysées, la Seine... samedi 1er octobre, dans la salle polyvalente, Perrigny avait un p'tit air de Paris ...

Sous la direction des chefs de chœur Claudie Renaud et Edyth Pluyaut-Petitjean, et accompagnés par Maéva Pinel-Pluyaut et Olivier Leroy, les enfants des chorales de l'école de musique de Perrigny, de l'école de musique de Marsannay et du groupe scolaire de Sainte-Ursule de Dijon nous ont présenté un spectacle entraînant et de qualité.

Ainsi, en compagnie des « Gamins de Paris », l'auditoire a voyagé avec plaisir au gré de « la Seine », « au Café d'Henri », dans le métro à la rencontre du « Poinçonneur des Lilas », sur « les Grands Boulevards », « sous le ciel de Paris »...

Une belle escapade qui s'est terminée sur les « Champs-Élysées » !





L'année scolaire 2021/2022 s'est terminée sur une note festive !

Le samedi 2 juillet, les enseignants et les élèves des écoles maternelle et élémentaire nous ont présenté un très beau spectacle, mêlant chants et danses variés et ont été applaudis chaleureusement.

La journée s'est poursuivie par un barbecue puis un après-midi jeux. Outre les traditionnels pêche à la ligne, tir au but, parcours de motricité, coloriage et chamboule-tout, les enfants ont pu se faire maquiller, mais aussi découvrir de nouveaux jeux tels que les buzzers, les quizz musicaux, le dobble géant ...



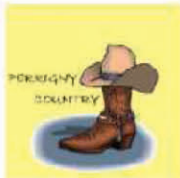
Les vacances sont terminées, la rentrée est arrivée !

Pour cette nouvelle année scolaire, nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux directeur et enseignants des écoles et une bonne rentrée à l'ensemble des enseignants, ATSEM et élèves.

Cette année, la bourse aux jouets aura lieu le week-end des **26 et 27 novembre**. C'est l'occasion de faire le tri dans les jouets pour les déposer à la bourse, mais aussi de venir chiner et repartir avec de nouveaux jouets !

Nous espérons que les conditions sanitaires nous permettront cette année d'organiser plusieurs manifestations pour les enfants et leurs familles. Si vous souhaitez nous rejoindre, que ce soit ponctuellement (ne serait-ce qu'une heure) ou de façon plus régulière, vous êtes les bienvenus !

N'hésitez pas à nous contacter sur notre page facebook ou à l'adresse perrigolade@gmail.com !



ASSOCIATION PERRIGNY-COUNTRY

**Les Cowgirls et Cowboys de PERRIGNY-COUNTRY
vous invitent à les rejoindre le jeudi soir à la salle polyvalente.
Venez vous amuser et faire travailler votre tête et vos jambes,
en pratiquant la danse-country.**

**La cotisation annuelle est de 60 euros.
les deux premières séances d'essai sont gratuites.**

Les horaires :

**initiation et détail des pas : de 18h30 à 19h20,
chorégraphies niveau débutant : de 19h30 à 20h00,
chorégraphies niveau confirmé : de 20h00 à 21h00.
chorégraphies en couple : de 21h00 à 22h00.**

Plus d'informations :

téléphone : 06 13 77 63 90 ou courriel : perrignycountry@laposte.net



L'association Les Mémoires de Perrigny ayant stoppé ses activités depuis le début de la Covid, une amie m'a incité à reprendre le cycle de nos réunions, et, pour un réveil en douceur, d'ouvrir une chronique sur le thème de : "Perrigny, mon village tel que je l'aime".

En ces temps de canicule, je penche plutôt pour les siestes prolongées à l'encontre de tous travaux, fussent-ils intellectuels. J'ajouterai un manque de verve épistolaire et de vocation introspective. Ce n'est pas l'inspiration qui guide ma plume mais le souci de la pérennité associative. J'espère que vous voudrez bien, amis des Mémoires, renouer le dialogue interrompu et, peut-être, corriger mon propos dans ses errances.

Sur le sujet qui nous est proposé ci-dessus, j'aurais un avis plutôt nuancé. Avec près d'un siècle passé à l'ombre de son clocher, je devrais bien connaître le village. Mais, si j'ai suivi ses transformations successives dans le modernisme, depuis la venue de l'électricité jusqu'à l'installation de la fibre, j'aurai négligé celles de sa vie associative ; un blanc pour les Mémoires.

Ainsi, pendant longtemps, je me suis demandé si j'étais du monde rural ou urbain. Né au sein d'une famille de viticulteurs et, dans mes jeunes années, familier des travaux agricoles, la réponse est évidente. L'âge venu, mon goût pour la nature et le jardinage n'a pas fléchi ; je reste un rural.

Alors, est-ce que je l'aime ce village devenu un bras mou de la métropole tentaculaire ? Une urbanisation "futuriste", jouxtant le cimetière où dorment les générations qui ont formé le caractère du terroir, aligne son lot d'habitations cubiques : patrimoine de terre généreuse échangé contre quelques poignées d'euros dévalués. L'habitat ancien n'est pas à l'abri de "bâisseurs" qui font place nette pour y installer des constructions standardisées. Heureusement, quel-ques propriétaires ont su mettre en valeur ce patrimoine.

C'est tragique, mais je vous rassure, car tant que subsistera le Monument aux Morts devant l'église, je l'aimerai ce village. Et les Mémoires sauveront, peut-être, la beauté du monde d'avant... P. B.

Et vous ? Jeune ou moins jeune, résidant depuis peu ou depuis toujours à Perrigny, confiez-nous un souvenir, une anecdote drôle ou émouvante, racontez-nous un lieu, une personne ou un objet. Chacun de nous a parfois des raisons objectives de se plaindre de diverses nuisances au quotidien, mais chacun connaît aussi de jolis moments. Si nous les partageons ? C'est le projet que vous proposent Les Mémoires de Perrigny, sous le titre "**Perrigny, je t'aime**". Rassemblons-nous autour de confidences positives... Lancez-vous, osez prendre votre stylo, ou si vous préférez, appelez-nous. Nous pouvons rédiger sous votre dictée.

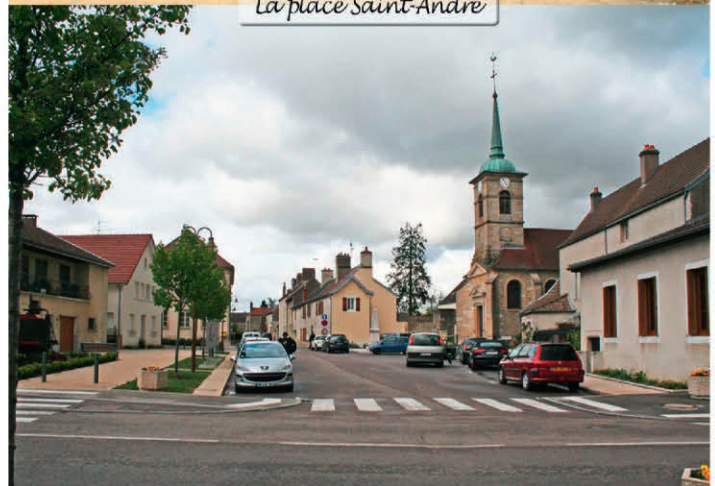
Dépôt de vos textes :

- secrétariat de Mairie, sous enveloppe adressée à l'association Les Mémoires de Perrigny.

- téléphone : 06 27 12 65 10

La suite au prochain numéro... chiche ! Nous en serions si heureux.

Anne Marchal



COMITE DES FETES

LE COMITE DES FÊTES REVIENT !!!

L'association du comité des fêtes qui a tant animé Perrigny il y a quelques années revient ! Avec des personnes précédemment membres mais aussi de nouvelles personnes toutes prêtes à s'investir pour la vie du village aux cotés des autres associations.

Le bureau a été élu en mai dernier : il est composé de Bruno Ruckstuhl son Président, Isabelle Hautot sa vice-Présidente, Aline Guillot sa trésorière et Juliette Lacroix sa secrétaire.

Le comité compte 16 membres mais nous ne serons jamais assez nombreux ... et comme on dit plus on est de fous plus on rit.... Alors que vous soyez un nouveau ou un ancien habitant du village, que vous soyez jeunes ou moins jeunes... si vous êtes dynamique pour intégrer une équipe pleine de motivation nous vous attendons : voici notre mail pour nous contacter : comitedesfetes-perrigny@outlook.fr

Le comité des fêtes organisera le samedi 22 octobre à 19h15 une soirée spectacle d'improvisation accompagnée d'une buvette avec salé et sucré à grignoter !

Venez nombreux !

A très bientôt

Le comité des fêtes

ACCRODANSE

Depuis maintenant 6 années, l'Association ACCRODANSE poursuit ses cours de Rock N Roll et de Danses en Lignes avec les animateurs Jean-Michel et Cathy .

L'année a démarré le **Lundi 5** Septembre avec de nouveaux adhérents .

Vous pouvez encore nous rejoindre dans la Salle Polyvalente de PERRIGNY LES DIJON , tous les Lundis soirs à partir de 20 heures .

Vous y apprendrez le Rock des années 60 ainsi que des Danses en Ligne (Madison - Cumbia - Charleston - Jérusalem - Tarentelle , Kuduro , etc) et avec des initiations de Danses de couple (Bachata , Chachacha , etc) , tout ceci dans une ambiance conviviale , joyeuse et dynamique .

Renseignement sur accrodanse21@gmail.com

Téléphone [0632894811](tel:0632894811)

Le Président : Chafik AKASSOU



ASSOCIATION COURIR ET SOURIRE

L'association "Courir et Sourire" réunit des personnes pratiquant la marche et/ou la course à pied, sans esprit de compétition mais toujours dans la bonne humeur.

La course à pied : les rendez-vous se font par échange de mails. Les sorties, de 10 à 15 kilomètres en fonction des personnes présentes, se font à une allure de 8 à 11 km/h.

La marche : rendez-vous les mercredis à 14h15 (14h00 en hiver), près de la cantine scolaire de Perrigny, pour des sorties de 2 à 3 heures, à une allure d'environ 4 km/h. Les randonnées se pratiquent sur les chemins des environs de Perrigny avec, de temps en temps, un préacheminement en covoiturage de quelques kilomètres.

Samedi 29 octobre 2022, l'association participera au "PERRIGNY PINK RUN" organisé par CORA dans le cadre d'OCTOBRE ROSE. Tous les habitants de la commune et des environs sont invités à venir marcher ou courir sur un itinéraire de 5 km dans les rues et les sentiers du village, départ 10h00 sur le parking de CORA.

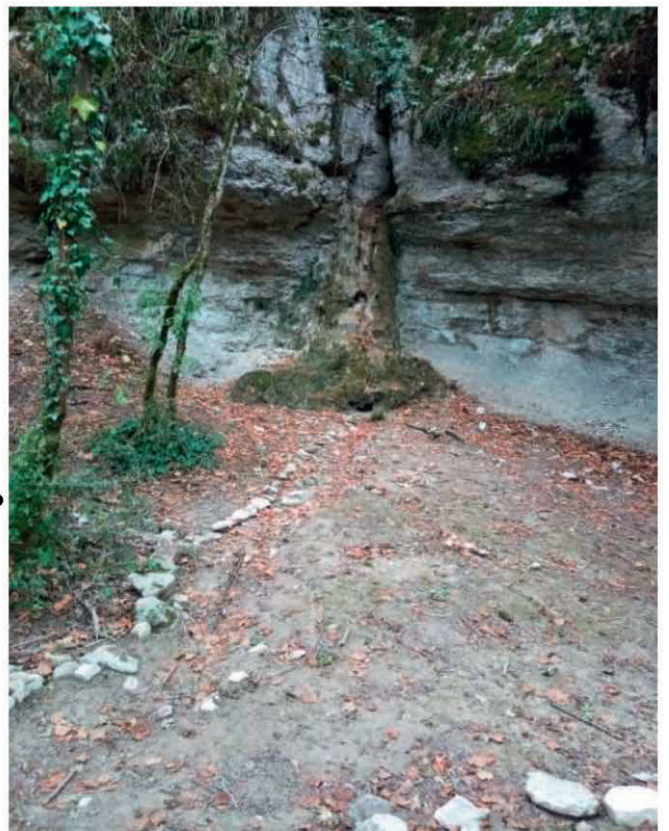
Plus d'infos :

téléphone : 07 49 31 14 38 - courriel : couriretsourire@laposte.net



Les cygnes sur
l'étang de Perrigny

La source de Crosne est
complètement à sec



Pique-nique au
LEUZEU

LE 31 octobre 2022

**L'association de tir sportif et de loisir
 invite les enfants de plus de 7 ans
 à venir chasser
 les spectres d'halloween
 de
 18h00 à 20h00**

Ils pourront utiliser le matériel du club
 mis gracieusement à leur disposition
 sous l'oeil bienveillant d'un moniteur de tir.

!! Des bonbons seront distribués

La présence d'un adulte par groupe d'enfants
 est vivement conseillée pour le déplacement
 et obligatoire dans l'enceinte du stand de tir.



Nouveau Directeur de CORA

Bonjour Monsieur Mondet, pouvez-vous vous présenter ?

Je m'appelle José Mondet, j'ai 47 ans, je suis marié et j'ai 2 enfants. Je suis originaire de Champagne Ardennes et je travaille dans la grande distribution depuis 22 ans. J'ai fait l'essentiel de ma carrière dans les enseignes Leclerc et j'ai rejoint l'enseigne Cora en septembre 2021 pour prendre la direction du magasin de Perrigny-lès-Dijon depuis le mois de novembre 2021. Cela faisait 3 ans que j'étais dans mon précédent poste en Normandie.



Connaissiez-vous la Bourgogne avant de prendre ce poste ?

Pas du tout ! Bien sûr j'avais en tête les grands vins de Bourgogne et la gastronomie mais je suis arrivé avec beaucoup de curiosité!

Quels sont vos projets pour le magasin Cora de Perrigny-lès-Dijon ?

Je souhaite rénover le magasin. Il y a aussi une volonté de redonner un élan commercial. Pour ce faire, je souhaite travailler avec les acteurs locaux et en particulier les producteurs.

Quels conseils donneriez-vous pour contrer les augmentations constatées ces derniers mois ?

L'inflation touche tout le monde et la grande distribution s'adapte autant que possible en rognant sur ses marges. Un levier est aussi de compenser par les promotions. Les clients ne s'y trompent pas et les offres promotionnelles sont de plus en plus sollicitées. Le succès des opérations sur les gros volumes montre que les clients s'y adaptent.

Pourriez-vous dire un mot sur la course que vous organisez à l'occasion d'Octobre Rose ?

C'est un projet qui me tient à cœur car Octobre Rose doit être mise en lumière, le montrer de cette façon est important. L'idée est de créer un événement local où tout le monde montrera sa solidarité : beaucoup de personnes sont déjà inscrites, parmi elles, les pompiers, les gendarmes, les associations, le club de hockey, les membres de la commune et bien d'autres.

Ce n'est pas une compétition mais un évènement que l'on souhaite fédérateur.

Nous vous attendons nombreux!

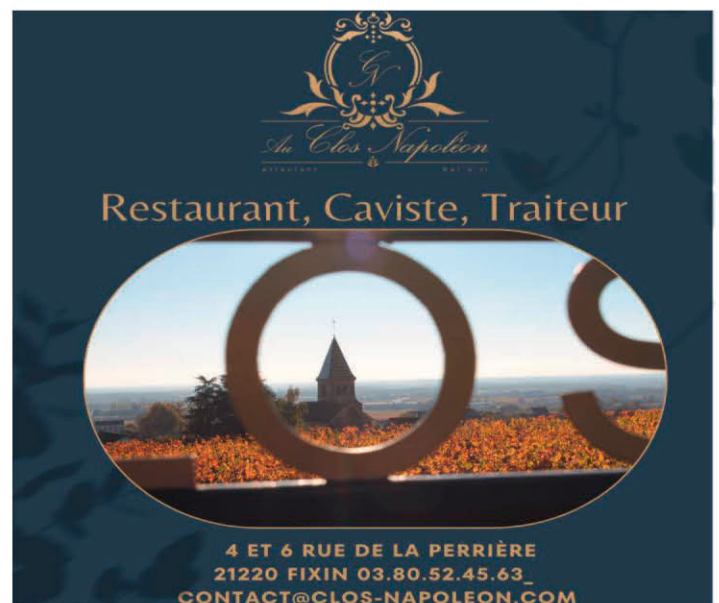
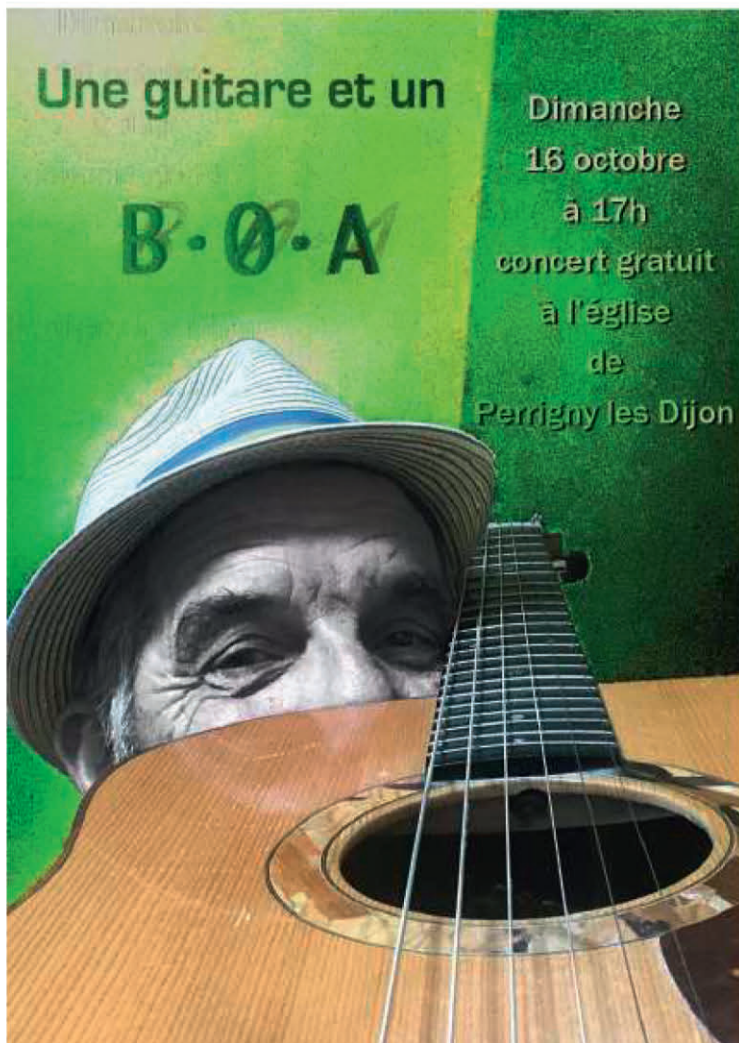
Nouveau Directeur de l'élémentaire

Bonjour Monsieur Guinot, pouvez-vous vous présenter ?

Je m'appelle Stéphane Guinot, j'ai 41 ans, je suis natif de Côte d'Or (Val de Saône). Je suis dans l'Education Nationale depuis 2006, dont 8 ans en tant que directeur. Je suis également maire d'une petite commune de Côte d'Or (Boussenois) situé au nord Côte d'Or.

Quels sont vos projets pour l'école de Perrigny-lès-Dijon ?

Je vais maintenir déjà l'existant avec la piscine entre autres et travailler avec les acteurs locaux pour les nouveaux projets. Ce qui implique la municipalité, les parents d'élèves élus, les associations et surtout l'association des parents d'élèves (Perrigolade) mais pas que et aussi les PEP21.



Klinger Anthony Espaces verts

Se tient à votre disposition pour vos travaux de :

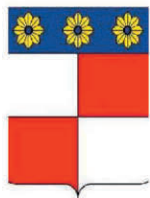
- ELAGAGE TRADITIONNEL
- GRIMPEUR OU NACELLE
- TAILLE DES ARBRES
- ABATTAGE D'ARBRES DELICATS
- DÉBROUSSAILLAGE
- TAILLE DES HAIES
- TONTE DE PELOUSE
- PETIT JARDINAGE
- POSE DE CLÔTURE
- ETC ...

DEVIS
GRATUIT

TRAVAIL
SOIGNE

Tél. 06 70 80 25 18

A. KLINGER
impasse en ronnot - 21160 Perrigny les Dijon
t.k.tony.klinger@gmail.com



Mairie de Perrigny-lès-Dijon



COORDONNÉES

Mairie de Perrigny-lès-Dijon
1 rue du Château
21160 Perrigny-lès-Dijon

Tél. 03 80 52 15 12

Horaires d'ouverture de l'accueil :

- ◇ Lundi : 13h30 - 17h
- ◇ Mardi : Fermé le matin - 14h30 à 17h
- ◇ Mercredi : 9h à 12h - Fermé l'après-midi
- ◇ Jeudi : 13h30 - 17h
- ◇ Vendredi : 13h30 - 17h
- ◇ Fermé le samedi

Site internet : www.perrigny-les-dijon.fr

Affaires sociales - Pour tout renseignement

Nadia Bouhaddioui- Tél. 03 80 52 02 11

Accueil de loisirs

Tél. 06 12 35 27 10

3 rue du Château

Les mercredis et vacances scolaires de 7 h 30 à 18 h 30

Agence Postale

Tél. 03 80 54 07 89 (Dans la mairie) :

- ◇ Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 13h30 - 17h
- ◇ Mercredi : 9h - 12h - Fermé l'après-midi



Bibliothèque municipale

Tél. 03 80 51 00 84

Rue Saint-André

- ◇ Lundi : 16 heures à 19 heures
- ◇ Mercredi : 16 heures à 19 heures
- ◇ Vendredi : 16 heures à 18 h 30

Police municipale

Tél. 03 80 23 83 37

3 place du 11 novembre - 21160 Marsannay-la-Côte.

Du lundi au vendredi : de 7 heures à 19 heures.

En dehors des heures de service, il faut composer le 17

ENEDIS

Pour tout problème, vous pouvez contacter :

- <http://www.enedis.fr/> : gestionnaire du réseau de distribution d'électricité.

- <https://selectra.info/demenagement/annuaire/cote-dor>
perrigny-les-dijon : liste les numéros d'urgence pour l'électricité dans notre commune.

- <https://agence-energie.com/agence-edf/perrigny-les-dijon> : contient l'adresse des agence EDF à proximité de notre commune.

GDF

Dépannage (24 h sur 24 - 7 jours sur 7) : tél. 0810 433 021

ODIVEA SUEZ

- En cas d'urgence : tél. : 0977 401 123
- Gestion clientèle : tél. : 0977 408 408

Impôts Service tél. : 0820 32 42 52

Un agent des impôts vous répond :

- en semaine de 8 à 22 heures ;
- le samedi de 9 à 19 heures.

Ouvert toute l'année, ce service répond à toutes vos questions d'ordre général sur les impôts, en préservant votre anonymat.

Médecins

Marc PAURELLE
et Karine MOREAU-FALKOWSKI

Centre médical

43 Grande Rue,
Tél. 03 80 51 14 63
Consultations sur rendez-vous.

Médecin de garde - en cas d'urgence :

De nuit : de 20 à 8 heures,
le samedi à partir de 12 heures,
le dimanche et jour férié. Appeler :
- SOS médecins Tél. 36 24
- SOS 21 Tél. 03 80 78 68 68

Cabinet Infirmier

Emmanuelle CHAGOT et Delphine JORAND
43 Grande Rue. Tél. 03 80 51 26 51
Soins au cabinet sur rendez-vous.

Masseurs kinésithérapeutes

Jean-Marc GILLA
Centre médical : 43, Grande Rue - Tél. 03 80 52 37 65
Amandine BONNARD, Charlotte LHERAUD et Sarah
TINTURE
48, Grande Rue - Tél. 03 80 30 66 31

Orthophoniste :

Valérie MICHAUT
Cabinet d'orthophonie :
6, rue de la Rente-Logerot - Tél. 03 80 30 95 54

Osthéopathes :

Cabinet d'ostéopathie HAUSSELLE et COLONVAL :
4 Avenue Jean Truffin—Tél. 03.68.46.89.63

SAMU - Tél. 15

Pompiers (urgence) - Tel. 18

Police - Tél. 17

**Gendarmerie de Gevrey - Tél.
03 80 51 80 76**

LA MAIRIE MET A DISPOSITION
DE SES CITOYENS :

 **PanneauPocket**
TÉLÉCHARGEZ
GRATUITEMENT
L'APPLICATION

Pour être
**ALERTÉ
INFORMÉ
PRÉVENU**

Les événements locaux,
l'actualité et les alertes de la
Commune sont toujours
dans votre poche, où que
vous soyez, quand vous le
souhaitez.



Disponible sur
 Google Play  App Store

APPLICATION PANNEAUPOCKET

L'application pour mobiles PanneauPocket vous permet de rester informés sur la vie de la commune et les actualités, elle est également accessible via un ordinateur personnel.

L'application vous informe en cas d'alerte mais fournit également des informations utiles liées à l'actualité.

Vous pouvez également suivre la Gendarmerie qui est en charge de Perrigny.

Ramassage des bacs gris :

Lundi matin et jeudi matin, à partir de 6 heures, jours fériés compris.

Ramassage des objets encombrants :

Par collecte individualisée sur rendez-vous.

Tél. 0800 12 12 11

du lundi au vendredi de 8 à 18 heures.

Internet : www.trionsnosdechets-dijon.fr

Ramassage des bacs jaunes :

(Cartons, journaux, flacons en plastique) :

Mercredi matin, jours fériés compris.

Ramassage des déchets verts :

Mercredi matin, jours fériés compris.

Uniquement par abonnement : 50 € par an.

Pour tous renseignements : numéro vert 0800 12 12 11

Pensez à bien rentrer vos poubelles,
et ne laissez pas dans la rue



HORAIRES DES DÉCHETTERIES

Horaires d'été du 1er mai au 31 octobre		Horaires d'hiver du 1er novembre au 30 avril
Chenôve - Tél. 03 80 58 87 32		
Du lundi au vendredi	de 9 à 13 heures et de 14 à 19 heures	de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures
Samedi	de 9 à 19 heures	de 9 à 13 heures et de 14 à 18 heures
Dimanche	de 9 à 13 heures	de 9 à 12 heures
Marsannay-la-Côte - Tél. 06 77 12 63 12		
Du lundi au vendredi	de 9 à 13 heures et de 14 à 18 heures	de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures
Samedi	de 9 à 18 heures	de 9 à 13 heures et de 14 à 17 heures
Dimanche	de 9 à 13 heures	de 9 à 12 heures

Les déchetteries seront fermées les 1er janvier, 1er mai et 25 décembre



Le tri et le recyclage, un geste simple pour l'environnement



Ci-dessous les déchets interdits pour votre poubelle !

- **Les piles, les batteries ou les ampoules** : vous pouvez les recycler via des filières spécialisées. Il existe également de nombreux points de collecte dans les supermarchés.
- Les médicaments périmés : ils doivent être rapportés en pharmacie afin d'avoir l'assurance qu'ils soient redirigés vers une filière de destruction spécialisée
- **Les déchets d'équipements électroniques** : il existe des filières dédiées pour ce type de déchet. Vous pouvez les ramener à un distributeur qui a l'obligation de récupérer votre vieil appareil. Vous pouvez également en faire don à une association, le déposer dans une déchetterie ou dans des points collectes prévus à cet effet. Certains opérateurs mobiles récupèrent en boutique votre ancien téléphone pour le reconditionner ou le donner à une association.
- **Les huiles alimentaires** : elles peuvent être jetées dans votre poubelle ordinaire en petite quantité mais il est préférable de les déposer dans des points de collecte spécialisés.
- Les huiles de moteurs et autres huiles de vidange : vous pouvez les jeter dans des points de collecte spécifiques, chez un garagiste ou dans des bacs de collecte dédiés.
- Les pneus : ils doivent être ramenés chez un garagiste ou en déchetterie. N'hésitez pas à appeler, votre garagiste à l'avance pour être sûr qu'il reprend bien les anciens pneus.

En déposant vos déchets au bon endroit, vous contribuez à la protection de l'environnement. Vous contribuez également au bon fonctionnement de vos installations municipales ainsi qu'à la sécurité des employés qui y travaillent.



Horaires de tonte, travaux

Nous vous rappelons qu'un arrêté préfectoral réglemente les horaires de passage des tondeuses à gazon et autres engins à moteur

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables 8h30 à 12h00 14h30 à 19h30

Les samedis 9h00 à 12h00 15h00 à 19h00

Les dimanches et jours fériés 10h00 à 12h00

D'un point de vue plus global

Sur la voie publique et dans les lieux publics ou accessibles au public, sont interdits les bruits gênants par leur intensité (cris, appareils sonores, réglage de moteur, pétards, etc.)

En cas d'abus réguliers, n'hésitez pas à contacter la police municipale au 0380238337 ou la gendarmerie en dehors des horaires de la PM au 17.

Le non-respect de ces règles peut entraîner une verbalisation

Tarifs des services publics

LOCATIONS DE SALLES

Salle des fêtes			Habitants	Extérieurs
			nouveaux tarifs	
Sans cuisine	Grande salle	De 9h à 19h	264	370
		De 9h au lendemain 9h	335	478
	Petite salle	De 9h à 19h	131	186
		De 9h au lendemain 9h	184	284
Avec cuisine	Grande salle et petite salle	De 9h à 19h	376	535
		De 9h au lendemain 9h	500	742
		Vendredi 11h	648	947
		Samedi 9h au lundi 9h	571	806
	Grande et petite salle	Samedi 9h au dimanche 9h	430	594
		Journée 9h à 19h	349	469
		Vendredi 11h au lundi 9h	684	1221
		Samedi 9h au lundi 9h	629	1113
	Petite salle	Vendredi 11h	416	611
		Samedi 9h au lundi 9h	360	524
		Samedi 9h au dimanche 9h	273	377
		Journée 9h à 19h	219	279

Salle des fêtes (associations)

		Tarif
Forfait ménage week-end	Abonnement annuel*	350
	Grande salle	92.70
	Grande salle et petite salle	111.24
	Petite salle	43.26

Abonnement réservé aux associations

Salle des fêtes

Syndicats de propriété	
nouveaux tarifs	
Pour 3h	50
Pour + de 3h	100

Salle des sociétés (associations)

	Tarif*
Abonnement annuel	100

Local du parc

	Tarifs
Journée	60
Week-end	120
Apéritif	40

ÉCOLE DE MUSIQUE

Ecole de musique

		Habitants	Extérieurs
		Tarifs	
Discipline	Eveil musical	125	155
	Formation musicale seule	135	155
	Cursus : formation musicale/instrument/pratique collective facultative	350	495
	Hors cursus : instrument seulement	430	570
	Cursus + ensemble musical	280	420
	Hors cursus + ensemble musical	370	370
	Pratique collective instrumentale seule	95	95
	Chorale enfants	80	80
	Chorale adultes	95	95

Les frais de scolarité dépassant 200€ seront facturés en trois échéances d'un montant égal. Une première échéance sera facturée lors de l'inscription, une seconde en octobre et une dernière en novembre de l'année en cours.

Salles de réunion

	Tarif
Demi-journée	50

Gratuité pour les associations communales

PUBLICITÉS

Encarts publicitaires

Taille	Tarifs	
	Carte de visite	50
	Quart de page	100
	Demi page	200
	Page entière	300

Réduction de 20% sur le troisième encart lorsque 3 encarts sont publiés d'affilée

CIMETIÈRE/COLOMBARIUM

Cimetière, columbarium et jardin du souvenir

	15 ans	30 ans	50 ans
Cimetière		220	450
Colombarium	440	920	
Jardin du souvenir	110	110	110

JARDINS MUNICIPAUX

Location

Les baux jardins

Tarif annuel	15
--------------	----

ACTIVITÉS



Gym

	Habitants	Extérieurs
Annuel	75	85

AGENDA



16 octobre - Concert de BOA à 17h (église)

22 octobre - Spectacle d'impro théâtrale à 20h (salle polyvalente)

25 octobre - Réunion de la mutuelle à 18H30 (salle polyvalente)

29 octobre - Pink run à 9h30 sur le parking de Cora

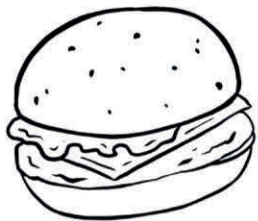
31 octobre - Halloween au stand de tir de 18h à 20h

25 et 26 novembre - Collecte de la Banque Alimentaire en collaboration avec Cora

26 et 27 novembre - Bourse aux jouets organisée par Perrigolade (salle polyvalente)

17 décembre - Repas des aînés organisé par le CCAS (salle polyvalente)

LES FOOD TRUCKS SUR LA COMMUNE



Food'Charme - Samedi 11h - 14h et 16h - 20h au skate parc

Au Waga'Bon - Mardi 18h - 22h au skate parc

La tour de Pizz' - Mercredi soir Grande Rue

Joker House - Jeudi soir au skate parc



Pour suivre la vie de la commune, rendez-vous sur
notre site internet : perrigny-les-dijon.fr

Département de la Côte d'Or

MAIRIE de



PERRIGNY-lès-DIJON



BOULANGERIE ARTISANALE

PAINS, VIENNOISERIES, PÂTISSERIES,
SNACKING SUCRÉ,
RESTAURATION, PIZZAS, LOUISE CAFÉ

2-4 rue du Vignery
21 160 Perrigny-les-Dijon
03.80.48.09.68

Ne pas jeter sur la voie publique.
Pour votre santé, évitez de manger trop gras, trop sucré, trop salé.
www.mangerbouger.fr



6 CROISSANTS OU
PAINS AU CHOCOLAT
ACHETÉS =
3 OFFERTS

Offre non cumulée, dans la limite des stocks disponibles. Valable jusqu'au 31/12/2022.



2 PIZZAS
=
15€

Offre non cumulée, dans la limite des stocks disponibles. Valable jusqu'au 31/12/2022.

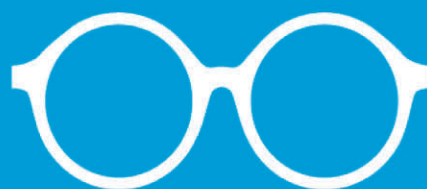


6 BAGUETTES
LOUISE OU CLASSIQUE
ACHETÉES =
3 OFFERTS

Offre non cumulée, dans la limite des stocks disponibles. Valable jusqu'au 31/12/2022.



ATOL ACCESS
PERRIGNY-LÈS-DIJON
2 RUE DES VIGNERY
03 73 73 92 68



OFFRE SPÉCIALE D'OUVERTURE

VOTRE ATOL ACCESS VOUS OFFRE

JUSQU'À
100€
DE REMISE ! *

Offre valable jusqu'au 31/12/2022
sur présentation de ce coupon.

Votre magasin ATOL ACCESS vous accueille du lundi au vendredi de 9h30 à 19h00 et le samedi de 9h30 à 18h00.

*voir conditions en magasin